

Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 SIVOM du BORN - TRAITEMENT ORDURES MENAGERES

Budget principal

Le budget principal SIVOM du Born - Traitement ordures ménagères retrace :

- le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Pontenx-les-Forges
- le fonctionnement du centre de transfert des déchets de Morcenx
- le fonctionnement des installations de stockage de déchets inertes (ISDI) de Biscarrosse et Mimizan et de l'ancienne installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Piche à Sainte Eulalie-en-Born,
- toutes les opérations d'investissement y afférentes.

Toutes les sommes inscrites sur ce budget sont hors taxes, le SIVOM étant assujetti à la TVA. Il est voté par nature et au niveau du chapitre avec les opérations d'équipement comme chapitres.

-> Résultats de l'exercice 2023

Section	Dépenses		Recettes		Résultat de l'exercice 2023
	Prévisions	Mandats émis	Prévisions Excédents 2022 compris	Titre émis hors excédents	
Fonctionnement	4 042 000.00 €	3 661 967.58 €	4 042 000.00 €	3 778 933.64 €	116 966.06 €
Investissement	2 776 100.00 €	773 614.70 €	2 776 100.00 €	851 489.50 €	77 874.80 €
Total	6 818 100.00 €	4 435 582.28 €	6 818 100.00 €	4 630 423.14 €	194 840.86 €

En fonctionnement, les dépenses réalisées sont inférieures aux prévisions car, notamment :

- les crédits des charges à caractère général n'ont pas été entièrement consommés (- 233 000 €) :
 - Les dépenses d'exploitation de l'UVE sont moins importantes que prévues du fait du transfert des dépenses d'amélioration de la défense incendie de la provision GER vers la section d'investissement,



- Les dépenses de surveillance environnementale de l'UVE sont moins importantes que prévues, car le rapport de présentation à la CSS n'a pas été réalisée, celle-ci n'ayant pas eu lieu,
 - L'étude relative à la sortie du centre de transfert du régime ICPE n'a pas été réalisée,
 - Les dépenses d'entretien des installations de stockage ont été moindres que prévues, le concassage des gravats, initié en 2022 n'étant pas poursuivi en 2023, car non satisfaisant,
 - L'étude relative à la régularisation administrative de l'ISDI de Morcenx n'a pas été réalisée.
 - Aucune réparation ou entretien exceptionnel des installations n'a été nécessaire.
- le Service de Gestion Comptable n'a pas présenté de créances admises en non valeurs, ni de créances éteintes et les charges exceptionnelles n'ont pas été utilisées (-128 200 €)

Les recettes de fonctionnement de l'exercice sont légèrement supérieures aux prévisions (+29 200 €), notamment :

- grâce à l'augmentation des recettes liées aux apports des clients de l'UVE (+ 99 500 €),
- grâce à l'augmentation des recettes liées aux apports de PAPREC (+ 31 400 €),
- malgré la baisse des recettes liées aux apports des membres du SIVOM (- 99 900 €),
- malgré la baisse des recettes liées aux apports en ISDI (- 2 800 €)

En investissement,

- Le contrôle de performance de l'UVE a été réalisé pour 8 150 €.
- Les travaux pour appliquer les Meilleures Techniques Disponibles à l'UVE sont terminés mais n'ont pas été réceptionnés au cours de l'exercice : l'intégralité des dépenses n'est donc pas réalisée. Ont été mandatés 609 729.60 €.
- Une réunion de travail a eu lieu entre les services du SIVOM et ceux de PAPREC pour étudier les travaux d'amélioration de défense incendie préconisés par l'assureur de l'UVE. Compte tenu de la complexité de ceux-ci et des notes de calcul à réaliser, un assistant à maître d'ouvrage spécialisé s'avère nécessaire.
De plus, au cours de l'inspection de l'installation, la DREAL a demandé que les moyens de défense incendie soient reconsidérés.
Une étude globale sera donc lancée en 2024, suivie des travaux nécessaires.
- L'étude pour la régularisation de la cessation d'activité de l'ISDI de Parentis, qui est propriété de la Commune, est presque terminée. 7 765 € ont été mandatés à ce titre sur l'exercice.
En revanche, les travaux de réhabilitation n'ont pas démarré en raison de débats sur l'usage futur du site.
- De même les travaux de réhabilitation de l'ISDI de Mimizan sont décalés en 2024.

-> **Résultats cumulés 2023 à reporter en 2024**

Section	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement en 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Fonctionnement	293 386.44 €	1 132.16 €	116 966.06 €	409 220.34 €
Investissement	1 096 167.84 €		77 874.80 €	1 174 042.64 €
Total	1 389 554.28 €	1 132.16 €	194 840.86 €	1 583 262.98 €



Le résultat de fonctionnement de l'exercice constitue un excédent alors que celui de 2022 se traduisait par un déficit. Il est lié aux apports conséquents des clients de l'UVE, à l'harmonisation des tarifs des collecteurs privés appliquée en 2023 et à la baisse des charges d'exploitation de l'UVE.

-> Restes à réaliser 2023 à reporter en 2024

Sont inscrits en restes à réaliser, pour un montant total de **738 200 €**, les opérations suivantes :

Service UVE : 687 500 €

- Mise aux normes - Meilleures Techniques Disponibles – Contrôle de performance : **687 500 €**

Service ISDI : 50 700 €

- Réhabilitation de l'ISDI de PARENTIS-EN-BORN : régularisation de la situation administrative : **700 €**
- Mise aux normes de l'ISDI de MIMIZAN : **50 000 €**